

Master en Urbanisme et Développement territorial

Auguste Cadot

À CHARLEROI, AU CŒUR D'UNE
MÉTROPOLE EN TRANSITION,
DÈS SEPTEMBRE 2024

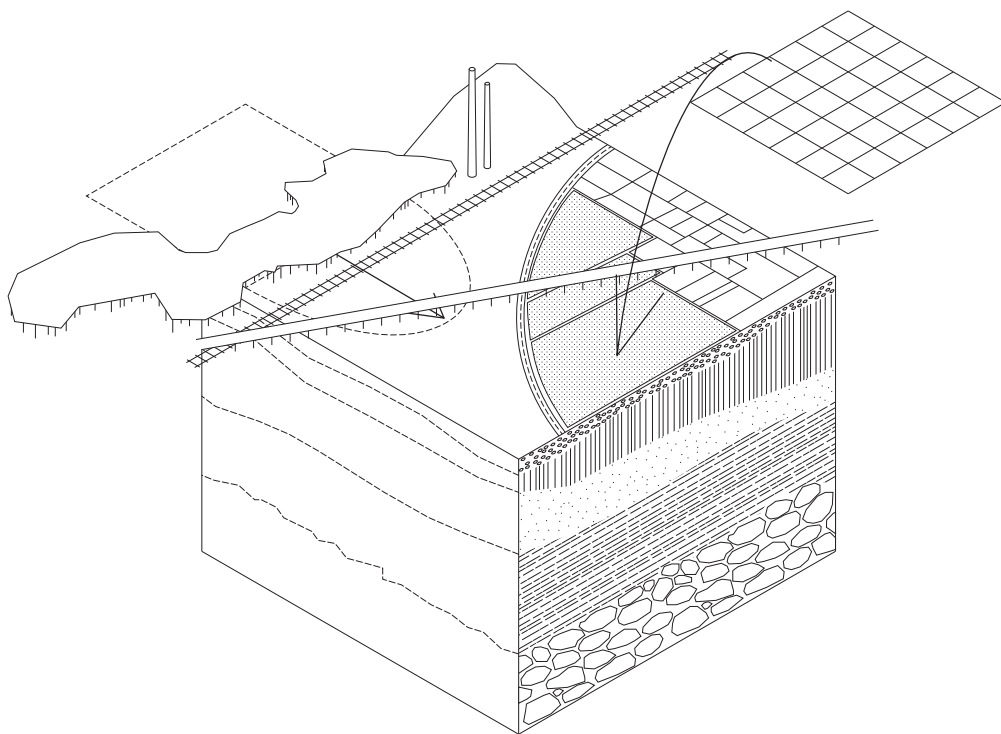


Illustration d'après des dessins de Patrick Henry, GRAU et Kiefer/Neubauer

Du diagnostic à la conception,
de l'action à l'opérationnalisation :
le Master qui vous prépare à
relever tous les défis territoriaux.

Master en Urbanisme et Développement territorial

Auguste Cador

Atouts de la formation

La Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons offrira, sur le campus de Charleroi et ce, dès l'année académique 2024-2025, un nouveau Master en 120 crédits en Urbanisme et Développement territorial.

Cette formation sera co-organisée avec la Faculté d'Architecture La Cambre Horta de l'Université libre de Bruxelles et remplacera le Master de spécialisation en Management Territorial et Développement Urbain en 60 crédits (Master Cador) organisé sur le Campus de Charleroi.

Objectifs

Ce Master poursuit l'objectif de former des urbanistes hautement qualifiés, capables de répondre aux enjeux (climatiques, sociaux, démographiques, économiques, environnementaux, etc.) auxquels les territoires doivent aujourd'hui faire face.

Cette formation est axée sur la nécessité de repenser les conditions de faisabilité des projets de territoire dans une perspective de transition.

Cet objectif implique :

- la conscientisation des impacts humains
- l'intégration des interrelations au sein d'un milieu habité, indispensables aux équilibres écosystémiques
- le décloisonnement des échelles, des disciplines et des acteurs
- l'expérimentation au sein de différents contextes territoriaux, culturels et secteurs professionnels

Cursus

L'approche pédagogique développée s'appuie tant sur une dimension réflexive à travers l'enseignement de différents cours théoriques, que sur une dimension opérationnelle à travers les ateliers et un stage professionnel.

L'enseignement est pluridisciplinaire et confronte les étudiants aux différents domaines qui caractérisent l'urbanisme et le développement territorial dans une perspective de projets.

Le cursus est structuré autour de quatre piliers, servant de socle à chacun des quadrimestres :

- Analyser/Conscientiser
- Concevoir/Synthétiser
- Mobiliser/Opérationnaliser
- Critiquer/S'insérer dans le monde professionnel

Ces différents socles sont en lien direct avec les débouchés possibles qu'offre cette formation. L'analyse touche les travaux de diagnostic et études en observatoires, en connaissances territoriales. La conception touche la maîtrise d'œuvre en bureaux d'études et au sein des bureaux de planification. L'opérationnalisation touche l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la gestion de projets, le secteur de l'urbanisme opérationnel mais aussi le secteur associatif. L'approche critique touche le secteur de la recherche.

Programme

| Quadrimestres | Intitulés des Unités d'enseignement | Crédits |
|--------------------------------------|---|------------|
| Q1 Analyser/Conscientiser | Sociologie urbaine | 2 |
| | Urbanisation et métropolisation: le territoire belge en question | 2 |
| | Anthropologies des espaces | 2 |
| | Eléments de paysages et d'espaces publics | 2 |
| | Réseaux écologiques et solutions fondées sur la nature | 5 |
| | Techniques de représentation | 2 |
| | Droit de l'urbanisme et de l'environnement | 3 |
| | Esquisse de programmations: analyse et enjeux du ménagement | 12 |
| Q2 Mobiliser/Opérationnaliser | Sobriété foncière : constats, enjeux et perspectives de planification | 6 |
| | Economie du foncier et du projet immobilier | 3 |
| | Equilibre des fonctions: méthode de programmation urbaine | 2 |
| | Intégration du vivant dans les projets de villes et territoires | 2 |
| | Initiation à la recherche | 5 |
| | Opérationnalisation de projets | 12 |
| Q3 Concevoir/Synthétiser | Ménagement des territoires périurbains et ruraux | 4 |
| | Ingénierie urbaine | 8 |
| | Débats d'urbanisme : lectures critiques de textes | 6 |
| | Conception urbaine et territoriale intégrative | 12 |
| Q4 Critiquer/Expérimenter | Travail de Fin d'Etudes | 15 |
| | Stage | 15 |
| TOTAL | | 120 |

Une formule en 60 crédits

Le programme propose également une option adaptée pour les diplômés de deuxième cycle qui souhaitent se spécialiser ou élargir leurs compétences. Dans ce cadre, ils ont la possibilité d'obtenir un deuxième

diplôme de master en seulement une année de formation. Les diplômés permettant d'accéder à cette formule sont définis dans la rubrique « conditions d'admission ».



Pauline Cabrit et William Oberweis « La Vilette »

Conditions d'accès

Les conditions d'accès au Master sont conçues pour favoriser un public pluridisciplinaire d'étudiants. Elles sont téléchargeables à partir du site:

<https://web.umons.ac.be/fau/fr/formations/m2-urbadt/>

Inscription

L'UMONS, établissement référent sera chargée de la centralisation de la gestion administrative et académique du programme et des étudiants.

L'introduction d'un dossier d'admission/ inscription doit se faire auprès de l'UMONS:

<https://web.umons.ac.be/fr/nos-missions/sinscrire/>



coordonateurs pédagogiques

Kristel Mazy (UMONS) et Benoit Moritz (ULB)

Contacts

Secrétariat des études ULB-UMONS du CampusUCharleroi

secretariat.ulb.umons@umons.ac.be

Tél. +32 (0)65 37 23 82

Pour l'UMONS

info.archi@umons.ac.be

Tél. +32 (0)65 55 48 10

Pour l'ULB

secretariat-etudiants.archi@ulb.ac.be

Tél. +32 (0)2 639 24 25

Catalogue des cours :

<https://web.umons.ac.be/fau/fr/formations/urbadt/>